

**Référence de la consultation : AOO.10-2025**

**CADRE DE REPONSE TECHNIQUE (CRT)**

**ACCORD-CADRE ASSURANCES ULISSE**

**RESPONSABILITE CIVILE ET AD VALOREM**

**Le cadre de réponse technique doit être complété et fourni dans la réponse du soumissionnaire.**

**Le soumissionnaire doit répondre le plus précisément possible aux questions listées dans le présent document. Tous les encarts ainsi que les champs signalés en jaune doivent être complétés. Dans le cas où vous ne dispenseriez pas une des prestations demandées, merci de l’indiquer en répondant.**

**Les renvois sont autorisés. Dans ce cas, les documents annexes devront être référencés au point « *Informations complémentaires »*.**

**Chaque question doit demeurer visible dans le présent CRT une fois les réponses insérées.**

**Les questions ne peuvent être modifiées.**

**Pour certaines questions posées ci-après, le soumissionnaire est invité à proposer des services annexes (formations, accompagnement, déplacement sur site...). Le coût de ces services annexes est inclus dans l'offre. À défaut, le soumissionnaire précisera les coûts supplémentaires associés dans le cadre de réponse correspondant.**

**Les réponses apportées à ce cadre de réponse technique constituent un engagement contractuel du soumissionnaire dans l’exécution de l’accord-cadre. Ses réponses pourront lui être opposées. Le soumissionnaire est invité à répondre sincèrement et de manière réaliste aux questions posées.**

**Les engagements pris ne peuvent être inférieurs aux exigences minimales fixées aux CCAP et CCTP. Les engagements pris dans le cadre du présent CRT et qui seraient plus favorables au CNRS que les clauses du CCAP ou du CCTP, prévaudront.**

**Une absence de réponse rendra l’offre irrégulière. Une réponse peu détaillée pénalisera la note attribuée à l’offre.**

Table des matières

[Notation Sous-critère technique n°1 : Garanties apportées en termes de qualité de gestion de la compagnie ou de l’intermédiaire (20% de la note globale) 4](#_Toc202175182)

[Présentation des équipes et des moyens du soumissionnaire (sur 15 points) 4](#_Toc202175183)

[Les délais (sur 5 points) 6](#_Toc202175184)

[Mode de calcul des primes (pas de note sur ce point) 7](#_Toc202175185)

[Notation Sous-critère technique n°3 : Garantie apportée concernant la confidentialité, la protection des données et les mesures de sécurité (10% de la note globale) 9](#_Toc202175186)

[Pièce à joindre : Le soumissionnaire joint à sa réponse un plan d’assurance sécurité (PAS) initialisé, selon le modèle fournit à l’Annexe 1 au CCAP portant sur la Confidentialité, la protection des données et les mesures de sécurité. 13](#_Toc202175187)

[Notation Sous-critère technique n°4 : Garanties apportées concernant la prise en compte sociale et environnement dans l’exécution des prestations (10% de la note globale). 14](#_Toc202175188)

[Cas pratique : prime ponctuelle à chiffrer (utilisé pour la notation du sous-critère prix n°1, voir règlement de consultation) 18](#_Toc202175189)

[Informations complémentaires 20](#_Toc202175190)

Notation Sous-critère technique n°1 : Garanties apportées en termes de qualité de gestion de la compagnie ou de l’intermédiaire (20% de la note globale)

Présentation des équipes et des moyens du soumissionnaire (sur 15 points)

**Question 1 : Présentation générale (sur 5 points)**

Le soumissionnaire présente :

* Son statut (Courtier, Assureur, autre), sa date de création, la branche d’assurance dominante dans son activité,
* Ses références significatives dans des domaines d’activité similaires.
* Son organisation, ses effectifs et les effectifs qui seront affectés à la gestion du présent marché,
* Il fournit un organigramme précisant les personnels affectés au présent marché.
* Sa procédure de gestion de crise.
* Sa capacité, son rôle de conseil auprès de l’Assuré.
* Il fournit un modèle d’attestation d’assurance.
* Il fournit un modèle de bilan de sinistralité.

**Réponse du soumissionnaire** 🖉

**Question 2 : Présentation de l’équipe chargée du suivi du contrat en lien avec l’Assuré (sur 4 points)**

Le soumissionnaire présente :

* L’équipe chargée du suivi du contrat
* Il fournit les CV des personnels affectés au présent marché.
* L’interlocuteur principal : fonction dans l’entreprise, coordonnées (adresse, téléphones, mails)
* Les modalités d'échanges avec l’Assuré pour faire le point annuellement sur les contrats.
* Le process de réponse aux demandes de cotation pour les primes ponctuelles, avec notamment un délai de réponse maximum.

**Réponse du soumissionnaire** 🖉

**Question 3 : Présentation de l’équipe chargée de la gestion des sinistres (sur 4 points)**

Le soumissionnaire présente :

* l’équipe chargée de la gestion des sinistres
* Il fournit les CV des personnels affectés au présent marché.
* l’adresse mail dédiée pour déclarer un sinistre
* les modalités d’échanges avec l’assuré pour suivre les sinistres et la sinistralité
* La procédure de gestion des sinistres proposée, de bout en bout

**Réponse du soumissionnaire** 🖉

**Question 4 : Présentation de l’extranet que le soumissionnaire mettra à disposition de l’Assuré. (sur 2 points)**

Le soumissionnaire précise les modalités d’accès à cet extranet (compte-client en ligne) et les services qu'il mettra à disposition de l'assuré (par exemple, bilan de sinistralité téléchargeable, déclaration des sinistres en ligne, modifications des assiettes de cotisations, etc.).

Si le soumissionnaire ne dispose pas d’un extranet à mettre à disposition de l’assuré, il renseigne « service non disponible ».

**Réponse du soumissionnaire** 🖉

Les délais (sur 5 points)

**Question 5 : Le soumissionnaire indique son délai maximal pour envoyer les bilans de sinistralité suite à demande de l'assuré. (sur 1 point)**

**Réponse du soumissionnaire** 🖉

**Question 6 : Le soumissionnaire indique son délai maximal pour l’indemnisation / le remboursement suite à sinistre, à compter de la réception des éléments justificatifs / le dossier complet de la part de l’assuré. (sur 1 point)**

**Réponse du soumissionnaire** 🖉

**Question 7 : Le soumissionnaire indique son délai maximal pour intervenir auprès de l’assuré en cas de sinistre majeur (déplacement dans les locaux de l’assuré pour l’accompagner, ou déplacement sur le site du sinistre) (sur 1 point)**

**Réponse du soumissionnaire** 🖉

**Question 8 : Le soumissionnaire indique le délai maximal pour dépêcher un expert sur le lieu du sinistre. Il précise le montant du sinistre à partir duquel un expert est missionné. (sur 2 points)**

**Réponse du soumissionnaire** 🖉

Mode de calcul des primes (pas de note sur ce point)

**Question 9 : Le soumissionnaire indique sa définition du rapport « sinistre sur prime », pour l’assurance Responsabilité civile et contractuelle et l’assurance ad valorem au regard des éléments fournis dans le présent dossier de consultation des entreprises.**

**Le soumissionnaire s’engage à fournir ce / ces rapport(s) chaque année.**

**Réponse du soumissionnaire** 🖉

Le candidat peut compléter ses réponses par tout élément qu’il souhaite porter à la connaissance du Pouvoir Adjudicateur (plaquette, adresse de son site internet, captures d’écran de la plateforme de déclaration et de gestion des sinistres, etc…).

Il liste les documents fournis au § « INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES » à la fin du présent CRT.

Notation Sous-critère technique n°3 : Garantie apportée concernant la confidentialité, la protection des données et les mesures de sécurité (10% de la note globale)

**Question 10 : Vos moyens pour garantir la sécurité des données (sur 2 points)**

* De quels moyens disposez-vous pour garantir la sécurité des échanges ?
* Disposez-vous de certifications externes de bonne gestion de la confidentialité des données ? Avec une application en cascade pour vos sous-traitants ? Si oui, indiquez lesquelles.
* Préciser l’ensemble des outils et services que vous utilisez (outils collaboratifs, plateformes d’échange, outils d’analyse, etc.) :

**Réponse du soumissionnaire** 🖉

**Question 11 : Hébergement des données (2 points)**

Êtes-vous en mesure de garantir que les données du CNRS et de ses utilisateurs soient hébergées sur des outils et services localisés en France ou dans l’Union européenne ? Que les exploitants sont exclusivement sur le même territoire (FR ou à défaut UE) ? Et la juridiction applicable est uniquement française ou à défaut UE ?

Dans le cas contraire, indiquez les modalités de stockage, transfert et traitement des données hors Union européenne et précisez-le(s) pays.

Les pays destinataires ne peuvent se trouver sur la liste des pays ne garantissant pas une équivalence de protection des données à caractère personnel selon la CNIL (<https://www.cnil.fr/fr/la-protection-des-donnees-dans-le-monde> ) ni faire partie des pays avec lesquels la France a prononcé des embargos ou autres interdictions d’achat.

Toutefois, en application de l'article 46 du RGPD, le transfert vers un pays tiers ou à une organisation internationale peut avoir lieu si des garanties appropriées sont prévues (par exemple : binding corporate rules) et à la condition que les personnes concernées disposent de droits opposables et voies de droit effectives.

**Dans ce dernier cas, indiquez précisément les garanties, les modalités de stockage, transfert et traitement des données hors Union européenne et précisez-le(s) pays.**

**Réponse du soumissionnaire** 🖉

**Question 12 : Les infrastructures d’hébergement des données (1 point)**

Concernant les infrastructures hébergeant le système d’information, le soumissionnaire est invité à indiquer les éléments suivants :

* Maître d’œuvre (opérateur, hébergeur),
* Société de droit … (pays),
* La localisation géographique du ou des centre(s) d’hébergements.

**Réponse du soumissionnaire** 🖉

**Question 13 : Audits de sécurité (1 point)**

Votre société organise-t-elle des audits de sécurité ou des évaluations de risques liés à la protection des données dans votre organisation ? Si oui, à quelle fréquence ? Si oui, quel est le contenu de ces audits ?

**Réponse du soumissionnaire** 🖉

**Question 14 : Traitement sécurisé des données (1 point)**

Le soumissionnaire est invité à indiquer ses engagements en matière de traitement des données et plus spécifiquement, en matière de mise en œuvre des dispositifs permettant de s’assurer du traitement sécurisé des données auxquelles le soumissionnaire aura accès lors de l’exécution de l’accord-cadre.

**Réponse du soumissionnaire** 🖉

**Question 15 : Les mesures techniques et organisationnelles mises en place pour la protection des accès physiques au(x) centre(s) d’hébergement (1 point)**

Le soumissionnaire est invité à préciser les mesures techniques et organisationnelles mises en place pour la protection des accès physiques au(x) centre(s) d’hébergement. Indiquer l’existence éventuelle de certifications.

**Réponse du soumissionnaire** 🖉

***S*i vous avez/envisagez avoir recours à une sous-traitance (tierce partie ayant un accès potentiel aux données du CNRS) pour le maintien en conditions opérationnelles (exploitation technique, exploitation applicative, développement…).**

**Si oui, pour quelles tâches ?**

**Des clauses contractuelles sont-elles présentes pour la sécurisation des actions confiées au sous-traitant ? Dans l’affirmative, précisez lesquelles.**

*Vous fournirez la liste exhaustive des sociétés sous-traitantes ayant accès aux informations du CNRS auxquelles vous avez recours à date de remise de votre offre, ainsi que leur nationalité et les tâches qui leur sont confiées.*

**Réponse du soumissionnaire** 🖉

**Question 16 : Votre SI est-il co-hébergé ? (1 point)**

Votre système d’information est-il co-hébergé avec celui d’autres sociétés ?

Dans l’affirmative, vous préciserez les mesures de cloisonnement mises en œuvre permettant d’assurer la confidentialité des données.

**Réponse du soumissionnaire** 🖉

**Question 17 : Quelles sont les mesures de sécurité mises en œuvre permettant de prévenir les risques d’exfiltration, de destruction ou d’altération des données du CNRS ? (1 point)**

* Par un tiers non autorisé
* Par un personnel
* Par un des sous-traitants

**Réponse du soumissionnaire** 🖉

Pièce à joindre : Le soumissionnaire joint à sa réponse un plan d’assurance sécurité (PAS) initialisé, selon le modèle fournit à l’Annexe 1 au CCAP portant sur la Confidentialité, la protection des données et les mesures de sécurité.

**PAS joint au dossier ?**🖉

Notation Sous-critère technique n°4 : Garanties apportées concernant la prise en compte sociale et environnement dans l’exécution des prestations (10% de la note globale).

**Question 18 : Votre entreprise est-elle engagée dans une démarche de développement durable ? (sur 1 point)**

OUI, la démarche est formalisée (charte, engagement de la direction…)

OUI, mais non formalisée

NON

**Précisez** 🖉

**Question 19 : Votre entreprise a-t-elle réalisé un diagnostic relatif au développement durable ? (sur 1 point)**

OUI  NON

Si oui, dans quel cadre (ISO, SD 21000, Global Performance System du CJD, Notation extra-financière…) ?

**Précisez** 🖉

**Question 20 : Le développement durable fait-il partie des thématiques de communication de votre entreprise ? (sur 1 point)**

OUI  NON

**Question 21 : Dans votre entreprise, un dialogue avec les parties prenantes est-il engagé ? (sur 1 point)**

OUI  NON

**Précisez** 🖉

**Question 22 : Possédez-vous des certificats, éco labels, chartes, norme (…) dans le périmètre du développement durable concernant vos produits, vos prestations ou l’organisation de votre société (joindre les copies des documents) (sur 1 point)**

OUI  EN COURS DE MISE EN PLACE  NON

**Question 23 : Pour chacun de ces domaines, quelles actions avez-vous engagées ? (Plusieurs réponses possibles) (sur 1 point)**

**Volet social**

Lutte contre les discriminations

Actions en faveur de l’accès à l’emploi des personnes handicapées

Actions en faveur de l’insertion de personnes éloignées de l’emploi

Prévention des risques professionnels

Amélioration de la qualité de vie au travail

Autre :

**Protection de l’environnement**

Maîtrise de l’énergie

Gestion de l’eau

Réduction des déchets

Diminution des gaz à effet de serre

Protection de la biodiversité

Autre :

**Volet économique**

Maîtrise des achats

Achats durables

Réflexion en coût global

Autre :

**Question 24 : Votre politique d’achat intègre-t-elle des critères de développement durable ? (sur 1 point)**

OUI  NON

**Précisez** 🖉

**Question 25 : Avez-vous formé vos acheteurs aux achats éco-responsables ? (sur 1 point)**

OUI  EN PARTIE  NON

**Question 26 : Avez-vous mis en place des actions de dématérialisation de processus (commande, facturation, …) ? (sur 1 point)**

OUI  EN COURS DE MISE EN PLACE  NON

**Question 27 : Avez-vous mis en place des indicateurs de suivi de vos actions de développement durable ? (sur 1 point)**

OUI  EN COURS DE MISE EN PLACE  NON

**Si oui, ces indicateurs portent sur :(plusieurs réponses possibles)**

Les déchets

L’énergie

L’eau

Les émissions de gaz à effet de serre

Les déplacements

Les achats

Les conditions de travail des personnels

L’accessibilité des personnes handicapées

Autre. Précisez : ………………

Cas pratique : prime ponctuelle à chiffrer (utilisé pour la notation du sous-critère prix n°1, voir règlement de consultation)

Ce cas pratique a pour objectif de juger de l’offre des candidats pour les prestations rares portant sur le transport de marchandises dont la valeur est supérieure à 1 million d’euros.

Ces prestations feront l’objet d’un marché subséquent comme décrit au CCAP.

Les garanties sont celles décrites au CCTP, communes à toutes les prestations de transport, quelle que soit la valeur des marchandises transportées, par prestation.

**Les caractéristiques de la prestation de ce cas pratique sont les suivantes :**

**Transport principal maritime depuis Caen – FR** jusqu’à Vancouver

**Nature de marchandise** : Détecteur de particules haute fréquence et ses accessoires + baies informatiques et logiciels.

**Sa valeur totale est estimée** de 1 500 000€.

**Emballage**: Il s’agit de 12 caisses pour un volume global de 25m3 et un poids de 3 100kg brut.

Les caisses sont toutes équipées d’un plateau amortisseur mousse ou contreplaqué + mousse. Le châssis supérieur de l’ACTAR TPC (très fragile) est suspendu sur amortisseurs à câbles. Une mise sous housse étanche avec dessiccants est réalisée avant départ. Les caisses seront numérotées et marquées au nom de chaque matériel. Les caisses sont toutes équipées d’un plateau amortisseur mousse ou contreplaqué + mousse. Le châssis supérieur de l’ACTAR TPC (très fragile) est suspendu sur amortisseurs à câbles. Une mise sous housse étanche avec dessiccants est réalisée avant départ. Les caisses seront numérotées et marquées au nom de chaque matériel et elles seront équipées d’indicateurs de choc et de renversement.

Mise en caisse et empotage par un emballeur professionnel.

**Transport :**

Transport maritime au plus court depuis Le Havre vers Montréal en container 40’.

Préacheminement (depuis Caen jusqu’au Havre) en véhicule dédié depuis Caen jusqu’au Havre.

Post-acheminement (depuis Montréal jusqu’à Vancouver) via le rail + véhicule dédié jusqu’à destination finale.

**Le soumissionnaire indique le montant de la prime correspondante, et les éventuelles conditions particulières associées (contraintes supplémentaires, limitations…) :**

**Réponse du soumissionnaire au cas pratique** 🖉

Informations complémentaires

Les renvois sont autorisés. Dans ce cas, les documents annexes devront être référencés ci-dessous.

**Liste des renvois aux documents annexés** 🖉

**FIN DU CADRE DE REPONSE TECHNIQUE**